



Litige transporteur porte défoncée

Par **Dodeline**, le **06/04/2010 à 18:20**

Bonjour,

Nous sommes une société et nous avons reçu une palette d'un transporteur. nous avons demandé aux livreurs de la rentrer dans notre local, celle-ci étant assez étroite pour passer la porte. Or ceux ci s'étant mal pris au premier essai, ils nous ont défoncé la porte... heureusement que le second essai fut concluant. Cependant, ils nous annoncent qu'étant donné que nous leur avons demandé d'entrer la palette et qu'ils n'en étaient pas obligés, c'est de notre responsabilité. Est-ce réellement le cas?

Merci d'avance pour votre réponse,

Cordialement.